

Les canicules comme signal d'alarme: des soignants et des médecins demandent aux caisses de pension et d'assurance maladie de cesser de financer la crise climatique

24 septembre 2026, Berne

Les températures extrêmes de ces derniers mois ont coûté des vies humaines: les premières estimations font état d'au moins 35'000 décès liés à la chaleur en Europe. En Suisse également, les services d'urgence et le personnel de santé ont été fortement sollicités. La cause de ces chaleurs meurtrières est connue: les énergies fossiles. Pourtant, l'argent des caisses-maladie et des caisses de pension suisses continue d'être investi dans des entreprises qui extraient du pétrole, du gaz et du charbon. Des organisations de santé se joignent à 130 organisations pour soutenir les revendications de la coalition nationale «Pas d'étés à 50 degrés!». À l'approche du débat parlementaire «Canicule et sécheresse» du 30 septembre, elles appellent le Parlement à adopter rapidement des mesures socialement équitables pour protéger l'environnement et la santé.

L'été caniculaire 2026 est l'exemple le plus récent des effets dramatiques que la crise climatique a déjà sur la population suisse et sa santé. La chaleur met à rude épreuve le cœur, la circulation sanguine, les reins et la santé mentale, et aggrave les maladies préexistantes. Les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les personnes à faibles revenus, vivant dans de mauvaises conditions de logement, travaillant à l'extérieur ou en situation d'exil sont particulièrement vulnérables. Le personnel de santé a lui aussi souffert de températures insupportables : à Genève, le personnel soignant des Hôpitaux universitaires de Genève a protesté contre des températures pouvant atteindre 34 degrés dans les chambres. «La crise climatique est une urgence médicale», déclare Bernhard Aufderreggen, président des Médecins en faveur de l'environnement.

Payer des primes tout en finançant les causes des maladies

Selon le Baromètre des préoccupations d'UBS 2025, les primes d'assurance-maladie et les questions de santé constituent la principale préoccupation de la population suisse. La protection de l'environnement et le changement climatique arrivent en deuxième position. Les deux enjeux sont liés : lorsque les caisses-maladie et les caisses de pension investissent dans des entreprises du secteur des énergies fossiles, elles accélèrent la crise climatique. Celle-ci entraîne davantage de maladies et de décès liés à la chaleur, ce qui augmente les coûts de la santé et se répercute à long terme sur les primes. Les fonds censés assurer la santé et la sécurité financière à la retraite mettent ainsi en danger les conditions de vie des générations actuelles et futures. Selon le classement de l'Alliance climatique suisse, la majorité des caisses de pension continuent d'investir dans des entreprises nuisibles au climat.

Plus de 800 professionnel·le·s de la santé de toute la Suisse ont ainsi signé [un appel commun](#) demandant aux caisses de pension de mettre fin à leurs investissements dans les énergies fossiles. «En tant que salarié·es, nous ne pouvons pas choisir dans quelle caisse de pension notre prévoyance professionnelle est placée. En revanche, les caisses peuvent choisir comment elles investissent notre argent», explique Bea Albermann, médecin assistante et co-initiatrice de la pétition. «Le fait que nos primes et notre prévoyance vieillesse continuent d'être investies dans des entreprises nuisibles à la santé, notamment dans les secteurs des énergies fossiles et du tabac, est une véritable provocation pour nous, professionnel·les de la santé.»

À elles seules, les dix plus grandes caisses-maladie de Suisse sont responsables, à travers leurs investissements nuisibles au climat réalisés avec l'argent des primes, de davantage d'émissions de gaz à effet de serre que l'ensemble du trafic aérien national et international de la Suisse.

Le système de santé contribue lui aussi au réchauffement climatique

Le système de santé suisse est responsable de près de 7 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. Le secteur même qui a pour mission de protéger la santé contribue ainsi au réchauffement climatique mortel. «Face à la multiplication des événements météorologiques extrêmes au cours des prochaines décennies, une transition vers un système de santé résilient et durable, qui protège et favorise la santé de la population, est désormais urgente. Pour y parvenir, il faut dès maintenant former les professionnel·les de la santé en conséquence», déclare Anoushka Dörr de l'Association suisse des étudiant·e·s en médecine *swimsa*.

Les revendications des professionnel·les de la santé

Les médecins, les professionnel·le·s des soins et les autres professionnel·le·s de la santé soutiennent le manifeste de la coalition «Pas d'étés à 50 degrés!» et formulent en outre les revendications spécifiques suivantes dans le domaine de la santé :

1. **Une transition socio-écologique du système de santé** : celui-ci doit garantir à toutes et tous un accès équitable à des soins de haute qualité dans les limites planétaires, renforcer la résilience et l'économie circulaire, et mettre l'accent sur les soins de premier recours, la promotion de la santé et la prévention.
2. **Privilégier la croissance du bien-être plutôt que celle du PIB** : le système économique doit être orienté vers la promotion de la santé et du bien-être. L'actuelle priorité accordée à la croissance du produit intérieur brut (PIB) nuit à l'environnement, à la santé publique et à la prise en charge des patient·es.
3. **De meilleures conditions de travail pour le personnel de santé et une protection contre la chaleur** dans les établissements de santé, tant pour le personnel que pour les patient·es. Les plans de protection contre la chaleur doivent être systématiquement mis en œuvre et les groupes de population vulnérables protégés.
4. **La sortie immédiate des investissements des caisses de pension et des caisses-maladie dans les entreprises d'énergies fossiles**. La loi sur le climat et l'innovation, entrée en vigueur en 2025, exige déjà des flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques. Cette disposition doit être mise en œuvre sans délai : l'argent de la prévoyance vieillesse et des primes d'assurance-maladie ne doit plus être investi dans des entreprises nuisibles à la santé et à l'environnement.

Les organisations de santé souhaitent que le Parlement prenne en compte ces revendications dans le cadre du débat de la session d'automne consacré à la «Canicule et sécheresse», le 30 septembre 2026. Des mesures socialement équitables sont nécessaires pour permettre une sortie immédiate des énergies fossiles et protéger la santé des générations actuelles et futures. Car protéger le climat, c'est protéger la santé.

Contacts médias :



Bernhard Aufdereggen
Präsident, Médecins en faveur de l'environnement
Email: bernhard.aufdereggen@aefu.ch
Tel: +41 79 639 00 40



Anja Jost
Health For Future Switzerland
Email: advocacy@healthforfuture.ch
Tel: +41 78 212 99 33